La Rochelle Université

D'ici, on voit + loin !

COMPOSANTE OU SERVICE *(si nécessaire)*

GUIDE DU DOCTORANT

de l'Ecole Doctorale n°618

Un doctorat est une formation par la recherche. Il se présente sous la forme d'un projet de recherche personnel innovant qui permet à l'étudiant de devenir en trois ans un expert dans son domaine de recherche et d'acquérir des compétences tant techniques, organisationnelles que relationnelles.

Le doctorat est le diplôme le plus élevé (Bac +8) de l'Enseignement Supérieur français et reconnu à l'international

univ-larochelle.fr

Le mot de la Direction de l'Ecole Doctorale

Le doctorat est le plus haut niveau d'études de l'enseignement supérieur.

Ce guide a pour vocation de vous apporter les informations essentielles pour mener à bien vos études doctorales. Vous y trouverez des informations pratiques sur l'organisation du doctorat à La Rochelle Université. Le fonctionnement de l'Ecole Doctorale et l'organisation de ses activités transversales y sont expliqués. Vous y découvrirez également les services que La Rochelle Université offre pour vous accompagner au cours de la préparation de votre thèse, et quelques aspects juridiques liés au Doctorat.

Bonne lecture, Très bonne thèse,

Karim AÏT-MOKHTAR

Directeur de l'Ecole Doctorale

Christel Lefrançois

Responsable des Activités Transversales de l'Ecole Doctorale

https://www.univ-larochelle.fr/recherche/doctorat-et-hdr/doctorat/

L'Ecole Doctorale

L'ED accompagne le doctorant dans sa formation spécifique et transversale et suit également l'avancement du doctorant dans ses recherches. Les directeur et directeurs-adjoints autorisent également la soutenance de la thèse selon le règlement des études adopté en conseil d'ED le 27 septembre 2018, mis à jour le 11 septembre 2020 et en s'appuyant sur l'**arrêté du 25 mai 2016 modifié par l'arrêté du 22 août 2022, fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat**.

Le pôle des activités transversales de l'ED coordonne les formations transversales et assure les actions communes à tous les doctorants inscrits dans l'ED. Le pôle assure aussi l'organisation de différentes manifestations (journée de rentrée des doctorants, concours « Ma thèse en 180 secondes », colloque des doctorants de deuxième année et la cérémonie de remise des diplômes de docteur).

1. Organisation de l'Ecole Doctorale

Direction Karim Aït-Mokhtar et David Waterman

Bureau de l'Ecole Doctorale Karim Aït-Mokhtar, Paco Bustamante, Laurent Mascarilla, Stéphanie Peltier, Céline Laronde-Clérac, Christel Lefrançois, David Waterman.

Référent des activités transversales Christel Lefrançois

Responsable de scolarité du bureau de l'école doctorale Virginie Chabot

Gestionnaires des études doctorales Jennifer De la Corte Gomez & Isabelle Hirsch

Conseil de l'Ecole Doctorale

Représentants bureau ED	**Représentants doctorants**
Karim Aït-Mokhtar, Paco Bustamante,, Céline Laronde-Clérac, Christel Lefrançois, Laurent Mascarilla, Stéphanie Peltier, David Waterman	SHS : Louise Bernard & Martin Hazard
Représentants unités de recherche	**Personnalités extérieures**
Jérôme Moreau (CEBC), Cyril Allery (LaSIE) , Alain Gaugue (L3I)	Isabelle Landriau (Ecole de la Mer), Ahmed Loukili (Ecole centrale Nantes), Maître Marc-Antoine Julien (Avocat-Barreau La Rochelle-Rochefort), Jean-Michel Cheumeni–CARL ZEISS MEDITEC (Technologies médicales)
Représentants services LRU : Marie De Chalendar (DRH), Amandine Courtadon (DOI)	

Directeurs-adjoints - Référents Ecole Doctorale selon votre unité de recherche

Unité de recherche	Domaine			
EOLE, LIENSs, PoLiCEMIES	Droit	Céline LARONDE-CLERAC	05 46 45 86 43	celine.laronde-clerac@univ-lr.fr
CRHIA, D2IA, LIENSs, PoLiCEMIES	Langues, Lettres, Histoire	David WATERMAN	05 46 45 68 51	david.waterman@univ-lr.fr
LIENSs, CEBC, Ifremer	Environnement	Paco BUSTAMANTE	05 46 50 76 25	paco.bustamante@univ-lr.fr
L3i, MIA	Maths, info	Laurent MASCARILLA	05 46 51 87 43	laurent.mascarilla@univ-lr.fr
LaSIE	Sciences pour l'ingénieur	Karim AIT-MOKHTAR	05 46 45 72 64	karim.ait-mokhtar@univ-lr.fr
NUDD, EOLE	Economie, gestion	Stéphanie PELTIER	05 46 45 65 13	stephanie.peltier@univ-lr.fr
Activités transversales		Christel Lefrançois	05 46 45 72 17	christel.lefrancois@univ-lr.fr

Informations pratiques

Adresse

Ecole Doctorale

La Rochelle Université

Bâtiment d'Orbigny - (2ème étage)

Avenue Michel Crépeau 17042 La Rochelle cedex

Site de l'Ecole Doctorale : https://www.univ-larochelle.fr/recherche/doctorat-et-hdr/doctorat/

Contact : ecole-doctorale@univ-lr.fr

Secrétariat

Jennifer DE LA CORTE GOMEZ, 05 46 45 83 41

ecole-doctorale@univ-lr.fr

Isabelle HIRSCH, 05 46 45 87 12

ecole-doctorale@univ-lr.fr

2. La Recherche à la Rochelle Université

L'Institut LUDI (Littoral Urbain Durable Intelligent)

Dans le cadre de la stratégie de spécialisation de la Rochelle Université, le nouvel institut LUDI « Littoral Urbain Durable Intelligent » a pour objectif de faire de La Rochelle Université, une université mobilisée, positionnée, connue et reconnue au plus haut niveau en formation et en recherche, suivant des approches disciplinaires et pluridisciplinaires, autour d'une signature unique en France et à l'étranger sur le «Littoral urbain durable intelligent » permettant de (1) accroitre notre puissance intellectuelle étudiante et scientifique et (2) nous positionner comme un acteur majeur du développement sociétal et économique territorial. Cette stratégie de spécialisation est aujourd'hui démultipliée par la création récente de l'Université européenne EU-CONEXUS, également spécialisée sur la même thématique, et qui réunit aujourd'hui 9 campus en Europe.

Placé sous la responsabilité politique du Vice-Président Recherche et Directeur du LUDI, Christian Inard et la responsabilité administrative de Jean-Marc Wallet, l'Institut LUDI relie les formations de Master et Doctorat avec les Unités de Recherche. La mise en œuvre de la politique scientifique de La Rochelle Université, le pilotage de la recherche et de l'allocation des moyens, comme le financement des thèses est donc assuré par le Conseil du LUDI. Certaines activités intéressent plus particulièrement les doctorants :

- préparation d'un post-doc (projet, financement, dossier…),
- informations sur l'administration et la gestion de la recherche (contrats, budgets, dossiers),
- informations sur les programmes de mobilité pendant et après la thèse
- participation à la gouvernance de la recherche de l'établissement (4 sièges sont réservés aux doctorants dans la Commission de la recherche).

Contact

Directeur de la recherche et de l'administration :

Jean-Marc WALLET, jean-marc.wallet@univ-lr.fr 05 46 45 68 90

Les unités de recherche de La Rochelle Université

CEBC Centre d'Etudes Biologiques de Chizé *UMR 7372 - CNRS & La Rochelle Université* https://www.cebc.cnrs.fr/	**CRHIA** Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique *Université de Nantes & La Rochelle Université* **www.crhia.fr**
D2iA Dynamiques, interactions, interculturalité Asiatique *UMRU 24140 Université Bordeaux Montaigne & La Rochelle Université* https://d2ia.fr/	**L3i** Laboratoire informatique, image et interaction *EA 2118 La Rochelle Université* https://l3i.univ-larochelle.fr/
LaSIE **L**aboratoire des **S**ciences de l'**I**ngénieur pour l'**E**nvironnement *UMR - 7356 CNRS & La Rochelle Université* https://lasie.univ-larochelle.fr/	**LIENSs** Littoral Environnement et Sociétés *UMR – 7266 CNRS & La Rochelle Université* https://lienss.univ-larochelle.fr/
EOLE Environnement Organisation Législation	**MIA** Mathématiques, Image et Applications *EA 3165 La Rochelle Université* http://mia.univ-larochelle.fr/
NUDD laboratoire pour les Usages du numérique pour le développement durable	**PoLiCEMIES** Politique Littératures Cultures Ecriture Médialité Idées Expressions Sciences

440 membres du personnel permanent (enseignant·es-chercheur·es, chercheur·es, ingénieur·es, technicien·es)
1 UAR CNRS
10 laboratoires, dont 3 UMR CNRS
6 observatoires
5 fédérations de recherche CNRS
1 zone atelier
L'Institut en quelques chiffres
+ de 1 300 étudiant·es (22 parcours de master)
500 publications de rang A/an
+ de 230 doctorant·es (1 école doctorale pluridisciplinaire)
1 Université Européenne EU-CONEXUS
15 millions d'euros de budget (hors masse salariale du personnel permanent)

3. Les conseils centraux, commissions et comités

L'Université est organisée dans le cadre du Code de l'Éducation. Elle détermine librement sa politique pédagogique et scientifique dans le cadre des règlements nationaux et de ses engagements contractuels. Le Président ou la présidente préside les **2 conseils centraux** de l'Université : le Conseil d'Administration (CA) et le Conseil Académique (CAC) dans lequel est inclus la Commission de la Recherche et la Commission de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVU).

Le Conseil d'Administration (CA)

Il détermine la politique de l'établissement et vote notamment le budget et approuve les comptes. Il a également un rôle d'approbation sur :

- le contrat d'établissement,
- le rapport annuel d'activités et le bilan social,
- les accords et conventions,
- le règlement intérieur
- la répartition des emplois alloués à l'Université.

Il peut être amené à siéger en formation restreinte selon les sujets traités.

Le Conseil Académique (CAc)

Ce dernier est consulté ou peut émettre des vœux :

- sur les orientations des politiques de formation, de recherche de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique,
- sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant·e-chercheur·euse et de chercheur·euse vacants ou demandés,
- sur la demande d'accréditation,
- sur le contrat d'établissement,
- ainsi que sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants. Il peut aussi être amené à siéger en formation restreinte pour l'examen de questions individuelles.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique est consultée sur les programmes de formation des composantes.
Elle adopte :

- la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le Conseil d'Administration et sous réserve du respect du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le Conseil d'Administration,
- les règles relatives aux examens,
- les règles d'évaluation des enseignements,
- des mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiant·es,
- les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiant·es et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiant·es, ainsi que les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques,
- les mesures visant à promouvoir et développer des interactions entre sciences et société, initiées et animées par des étudiant·es ou des enseignant·es-chercheur·euses, au sein des établissements comme sur le territoire de rayonnement de l'établissement,
- les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiant·es présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé, conformément aux obligations incombant aux établissements d'enseignement supérieur.

Elle est composée de 32 membres.

La Commission de la Recherche (CR)

La Commission de la Recherche du Conseil Académique répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le Conseil d'Administration et sous réserve du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le Conseil d'Administration. Elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires et elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiant·es de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Le comité social d'administration d'établissement (CSAE)

Le comité social d'administration d'établissement, instance de représentation des membres du personnel, assure une mission de dialogue social de proximité depuis le 1er janvier 2023. Cette instance est chargée de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail. Au sein de ce comité, une formation est spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Le Conseil d'Orientation Stratégique (COS)

A l'image des universités disposant du label d'Excellence-IDEX ou de celui de Science/Innovation/ Territoires/Economie (I-SITE), La Rochelle Université met en place à compter de cette rentrée 2023 un « Conseil d'Orientation Stratégique ». Composé de personnalités extérieures de haut niveau, il aura pour mission « d'évaluer et de conseiller l'Université dans le but d'accompagner et d'appuyer sa trajectoire de développement ». C'est ainsi un espace d'échanges sur les choix stratégiques de l'établissement. Il se réunira une fois par an pour travailler sur les sujets soumis par la présidence. La première réunion du COS s'est tenue le 12 septembre dernier.

La Commission Paritaire d'Établissement (CPE)

Cette commission concerne uniquement le personnel fonctionnaire. Elle est consultée sur les décisions individuelles concernant ls membres du personnel affecté à La Rochelle Université ainsi que sur leurs affectations à l'établissement. Son rôle est également de préparer les travaux des commissions administratives paritaires académiques et nationales compétentes à l'égard du personnel du corps de recherche et formation, du corps de l'administration scolaire et universitaire et du corps du personnel de bibliothèque.

La Commission Consultative Paritaire des Agent·es Non Titulaires (CCPANT)

La Commission Consultative Paritaire est obligatoirement consultée, s'agissant des agent·es non titulaires, sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement ou le blâme.
Cette commission comprend en nombre égal des représentants de l'établissement et des représentant·es du personnel (désigné·es par niveau de catégorie : A,B,C) par les organisations syndicales) :
La Rochelle Université, est composée de 12 membres titulaires et autant de suppléant·es :

- 6 représentant·es de l'administration choisi·es parmi les agent·es titulaires de catégorie A
- 6 représentant·es des agent·es non titulaires, désigné·es par les organisations syndicales par niveau de catégorie (2 cat. A, 2 cat. B, 2 cat. C)

La Commission Consultative des Doctorant·es Contractuel·les (CCDC)

La Commission Consultative des Doctorant·es est une commission paritaire compétente pour connaître des questions d'ordre individuel relatives à la situation professionnelle des doctorant·es contractuel·les.
Cette commission comporte, outre le ou la Présidente de l'Université, trois représentant·es désigné·es du Conseil Scientifique et quatre représentant·es élu·es des doctorant·es contractuel·les. Elle comprend autant de membres suppléant·es que de membres titulaires.

4. Thèses Doctorales – plusieurs formats

Les thèses s'effectuent soit avec un contrat doctoral signé avec La Rochelle Université (doctorants contractuels), soit en tant que salarié d'un autre organisme (CIFRE, ADEME,…), mais toujours avec une inscription à La Rochelle Université. Dans tous les cas, le doctorant est associé au même laboratoire ou unité de recherche que son directeur de thèse référent. Le directeur de thèse doit être habilité à diriger de recherches (HDR) ou bénéficier d'une dérogation.

Direction « simple » de thèse : un seul directeur de thèse dirige les travaux de recherche.

Co-direction de thèse : les deux co-directeurs de thèse peuvent ou non appartenir à la même unité de recherche rattachée à La Rochelle Université, mais avec une direction « principale » de la thèse pour rattachement principal du doctorant et référent pour l'ED.

Cotutelle internationale de thèse : la thèse doctorale est préparée sous la direction conjointe de deux directeurs.trices, l'un.e à La Rochelle Université, l'autre dans un autre établissement à l'étranger habilité à délivrer le diplôme de doctorat. La cotutelle de thèse est régie par le Titre III de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié par l'arrêté du 22 août 2022. Elle fait obligatoirement l'objet d'une convention entre les deux établissements. L'étudiant ne règle les droits d'inscription que dans l'un des deux établissements (souvent de manière alternative), réalise sa formation dans les deux établissements et soutient sa thèse dans l'un des deux établissements. Grâce à la cotutelle, le doctorant obtient un diplôme de doctorat dans chacun des deux établissements.

Le doctorat avec label Européen : il s'agit d'un label qui reconnait la dimension européenne. Le diplôme de doctorat est sanctionné par un supplément au diplôme « Doctor Europeaus » ou « Doctorat Européen ». Pour obtenir ce label, les conditions suivantes doivent être remplies à La Rochelle Université : (a) séjour de recherche d'au moins 3 mois consécutifs dans un laboratoire Européen ; (b) rédaction d'au moins une partie du manuscrit dans une langue Européenne autre que le Français ; (c) au moins une partie de la soutenance doit être assurée dans une langue Européenne autre que le Français et (d) l'autorisation de soutenance est accordée par deux rapporteurs HDR (ou équivalent) Européens (hors France) autres que le référent du laboratoire étranger d'accueil.

5. Les missions pendant la thèse

Membre d'un laboratoire, le doctorant doit réaliser ses recherches sur un sujet, qui est généralement proposé par le laboratoire. Il est encadré par un ou deux directeurs de recherche ainsi que parfois maximum, un ou deux encadrants (pour plus de précision, cf. le règlement de l'ED).

De plus, le doctorant inscrit à La Rochelle Université, **doit suivre 6 unités de formation de 15h chacune : 2 formations transversales et 2 formations spécifiques, les 2 autres unités peuvent être soit des transversales, soit des spécifiques ou un mélange des deux selon le projet du doctorant.**

Sous certaines conditions, des activités complémentaires (enseignement, expertise, diffusion de l'information scientifique et technique et valorisation des résultats de la recherche) peuvent également être effectuées (maximum 64 h d'enseignement et/ou 32 jours d'expertise). Dans tous les cas, la durée totale des activités complémentaires dans le cadre d'un contrat doctoral ne peut excéder un sixième de la durée annuelle de travail.

Pour de plus amples informations sur les activités complémentaires, vous pouvez vous adresser à
gestion-enseignants@univ-lr.fr

contact_charges_enseignement@univ-lr.fr

6. Réglementation spécifique aux doctorants contractuels

• Le **décret** n° 2016-1173 du 29 août 2016 modifié par l'arrêté du 22 août 2022 régit le doctorant contractuel. Il est vivement conseillé de le lire attentivement. Vous y trouverez de nombreuses informations concernant :

- La rémunération
- La durée du contrat doctoral est fixée à 3 ans, sauf prolongations particulières ;
- L'année de césure peut être accordée par le Président de l'Université.

• La **charte de thèse** pose les principes des droits et devoirs respectifs du doctorant, de son directeur de thèse, du laboratoire et de l'Ecole Doctorale. Cette charte est commune à l'ensemble des doctorants de La Rochelle Université.

7. Les formations doctorales

• **Formations transversales** sont communes à l'ensemble des doctorants de La Rochelle Université. Elles sont organisées par le pôle des activités transversales et regroupent les modules d'insertion professionnelle, d'enrichissement des compétences générales et personnelles, de communication et des langues et d'éthique de la recherche.

• **Formations spécifiques** sont proposées et assurées par les laboratoires de rattachement en concertation avec l'école doctorale. Ces formations ont pour objectif d'approfondir des connaissances liées aux thématiques de recherche du laboratoire d'accueil. Lorsque le laboratoire ne propose pas de formation spécifique, vous pouvez en trouver à l'extérieur (minium 15h pour une formation) et consulter (obligatoirement) votre directeur-adjoint du domaine sur son éventuelle validation.

Avant la soutenance de thèse, le directeur d'Ecole Doctorale vérifie que le doctorant a préalablement validé **6 unités de formation** (dont minimum 2 formations transversales, et minimum 2 formations spécifiques).

8. Formations proposées par le pôle des activités transversales de l'Ecole Doctorale

Les formations transversales actuelles ont pour objectif d'accompagner le développement des compétences des doctorants[1] afin de :

Accroître leurs capacités et compétences personnelles

Le pôle des activités transversales soutient ce type de formations, car une formation personnelle solide du doctorant accroit son employabilité et son épanouissement personnel. Il permet aussi de renforcer les liens entre le futur chercheur/cadre et son ancien établissement.

Ces formations incluent par exemple des cours de langues (remise à niveau en anglais, rédaction de textes scientifiques en anglais, conversation en anglais, cours de français comme langue étrangère) et de communication (participation au et/ou organisation du « festival du film (pas trop) scientifique » : réalisation d'un court métrage, participation au concours « Ma Thèse en 180 secondes » et présentations (orale et affiche) au « Colloque des Doctorants de 2ème année »).

Professionnalisation et accès au monde de l'entreprise

Ces formations ambitionnent de valoriser le savoir-faire et compétences acquises au cours de la thèse et apprennent à protéger les nouvelles découvertes. Les cours proposés sont par exemple : propriété intellectuelle et valorisation et nouveau chapitre de thèse (bilan de compétences). D'autres formations permettant un face-à face doctorant-entreprise (HACKATHON), organisé par Campus Innov et la Fondation de La Rochelle Université.

Recherche fondamentale et Enseignement

Ces formations permettent par exemple au doctorant de cibler ses recherches (« La recherche documentaire spécialisée » en coopération avec la Bibliothèque Universitaire) et d'étoffer ses capacités à enseigner au niveau universitaire. Une formation ouverte à la « pédagogie innovante » est en ce sens proposée.

L'offre de formation se trouve résumée dans le tableau 1. Les formations transversales sont dispensées sous forme d'unité d'enseignement (UE). Toutes les UE ont un volume horaire minimum de 15 h. Les doctorants doivent suivre obligatoirement, à minima, deux de ces formations. Le détail de ces formations se trouve dans les pages suivantes. L'ouverture de certaines formations est assujettie au nombre de doctorants inscrits.

D'autres formations peuvent être proposées au cours de l'année académique. Veuillez vérifier auprès du secrétariat de l'école doctorale.

Les formations ouvrent avec un nombre d'inscrits 12 étudiants minimum, sauf cas particulier
(FLE, Festival du Film, MT180, HACKATHON et Nouveau Chapitre de Thèse).

En plus du tableau de synthèse et des syllabus présentés ci-après, d'autres formations transversales auxquelles les doctorant.e.s de La Rochelle Université ont accès sont proposées à l'URFIST : http://weburfist.univ-bordeaux.fr/

[1] En leur qualité de personnel salarié de La Rochelle Université, les doctorants sous contrat doctoral peuvent également accéder à toute formation proposée par la DRH

Tableau 1.- Offre de formation transversale proposée par le Pôle des Activités Transversales.

FORMATIONS	UE	Intitulé formation (15h minimum)	Année conseillée de doctorat
Formation générale	*UE-1*	*Ethique en recherche*	1
Compétences personnelles	*UE-2*	*Anglais- rédaction textes scientifiques*	2,3
	UE-3	*Anglais - conversation*	1,2,3
	UE-4	*FLE-Français pour Les Etrangers-démarche FOS Français sur Objectifs Spécifiques*	1,2,3
	UE-5	*Festival du film (pas trop) scientifique*	1,2,3
	UE-6	*Colloque des doctorants 2ème année - obligatoire*	2
	UE-7	*Participation MT180*	1,2,3
Professionnalisation et accès au monde de l'entreprise	*UE-8*	*Programme PhD+*	1,2,3
	UE- 9	*Challenge doctorants-entreprises*	1,2,3
	UE-10	*LaTeX : rédaction documents scientifiques*	1,2,3
	UE-11	*NCT- Nouveau chapitre de thèse (bilan de compétences) 10 places maximum*	3
Recherche et Enseignement	*UE-12*	*RESCUE (Resilience changement climatique et union europeenne)*	1,2,3
	UE-13	*Approches qualitatives – L'étude de cas*	1,2,3
	UE-14	*European Funding : understanding the context and identifying opportunities*	1,2,3
	UE-15	*La recherche documentaire spécialisée (BU)*	1
	UE-16	*Formation à la pédagogie universitaire*	1,2

Syllabus des formations ouvertes à La Rochelle Université pour 2024/2025

UE1	**Vol. horaire : variable**	***Ethique en recherche***	***Divers***

De nombreux MOOC sont proposés :

https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/integrite-scientifique-dans-les-metiers-de-la-recherche/

https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/ethique-de-la-recherche/

UE2	**15h**	***Anglais- rédaction textes scientifiques***	***Frank Healy***

Organisation de la formation : 3h par semaine.

Dates : janvier & février

Nombre maximum de participants : 20

Travail demandé et suivi : (Projet, rapport, compte rendu, exposé) :

- Travail sur des articles que l'on compte publier, ou des chapitres de thèse en anglais.
- Les étudiants devront rédiger un certain nombre d'abstracts, d'articles ou d'autres textes déterminés en fonction de leur niveau de départ.
- Une partie du travail pourrait être fait par mail (envoi de documents au tuteur, renvoi de documents corrigés).

Objectifs :

- Améliorer les techniques de rédaction de textes scientifiques (abstract, article ou thèse).
- Par un travail en atelier sur leurs propres écrits techniques, conforter, voire améliorer, les compétences déjà acquises en lecture et écriture.
- Sensibiliser les étudiants à leurs problèmes de rédaction et leur donner une méthodologie adéquate.

Contenu :

- Le domaine de recherche de l'étudiant (à partir de sources en anglais).
- Techniques de rédaction scientifique en anglais.
- Problèmes linguistiques spécifiques à chacun.

Pour qui : année de doctorat 2/3

Le plus du module : le cours se fait sous forme d'atelier pendant lequel les étudiants travaillent sur leurs propres textes.

Modalités d'évaluation :

Assiduité, travail et implication de l'étudiant. Niveau à l'écrit de l'étudiant selon la grille CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

UE3	**15h**	***Anglais - conversation***	***Frank Healy***

Organisation de la formation : 3h/semaine.

Dates : janvier & février

Nombre maximum de participants : 20

Travail demandé et suivi :

Préparation de revues de presse anglophone. Participation à des débats. Participation à des jeux de rôle. Présentations orales sur sujets divers.

Objectifs :

Dans le milieu professionnel scientifique, il y a clairement un besoin de maîtriser l'anglais technique de sa spécialité mais il est également important de pouvoir communiquer sur des thèmes plus généraux : le fameux « small talk », qui a toute son importance dans l'image que l'on donne de soi.

L'objectif de ce module est donc d'améliorer la capacité des étudiants à tenir une conversation en anglais général.

Pour qui :

Pour un doctorant ayant pour but : améliorer l'anglais de conversation.

Modalités d'évaluation :

Assiduité, travail et implication de l'étudiant.

UE4		***FLE-Français pour Les Etrangers- démarche FOS Français sur Objectifs Spécifiques***	***William Léger***

Organisation de la formation : 2h par semaine.

Dates : janvier à mars.

Nombre maximum de participants : 12

Travail demandé et suivi :

- Travail sur des textes variés.
- Rédaction de courts écrits usuels.
- Échanges en classe et courtes présentations orales.
- Observations et exercices sur l'aspect structurel de la langue.
- Démarche réflexive de la part de chaque étudiant.

Objectifs :

- Gagner en autonomie en langue française : vie quotidienne, études universitaires, etc.
- Prendre confiance en soi face à un public francophone.
- Améliorer ses compétences à l'écrit et à l'oral (compréhension et production).
- Appréhender le monde professionnel en France à travers la notion d'interculturalité.

Contenu :

- Test de positionnement initial.
- Travail sur la communication verbale, non-verbale et paraverbale.
- Techniques de rédaction.
- Grammaire et vocabulaire.

Pour qui : année de doctorat 1-2-3

Le plus du module : pas de livret à suivre comme à l'école, le cours s'inscrit dans une démarche FOS (Français sur Objectifs Spécifiques) et s'adapte au niveau de chaque étudiant à partir de documents authentiques.

Modalités d'évaluation :

Assiduité, travail et implication de l'étudiant. Niveau à l'écrit et à l'oral évalué en fonction du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

UE5	**h variable**	***Festival du film pas trop scientifique***	***- Équipe audiovisuelle : Dominique Besse & Cédric Rochereul*** ***- Organbisation : ADOCS***

Organisation de la formation : h variables

Dates : Formation : mai/juin- Rendu : semaine Fête de la Science, octobre 2025.

Objectifs :

L'objectif pour les doctorants est de présenter leurs travaux à un large public à travers un film de 6 minutes, réalisé seul ou en duo. Aucune contrainte d'écriture n'est imposée ; la liberté est totale en termes de forme et de contenu. Le seul impératif est la vulgarisation : les films doivent être courts et ludiques. Pour rendre cette formation plus accessible, la langue utilisée est libre, mais il est nécessaire que les films soient sous-titrés en français si ce n'est pas la langue d'origine.

Modalités :

Les doctorants souhaitant participer à cette formation auront l'opportunité de suivre des cours dispensés par des professionnels de l'audiovisuel du pôle communication. Ils bénéficieront d'une grande autonomie dans la scénarisation et la réalisation de leur film. Les réalisateurs auront également la possibilité d'emprunter du matériel professionnel, soit directement auprès du pôle communication, soit via le Medialab. Enfin, les doctorants participants présenteront leurs œuvres lors d'un festival organisé par l'ADocs devant un large public.

Compétences visées : Apprentissage des compétences en écriture, scénarisation, réalisation, montage et communication, avec pour objectif une vulgarisation ludique et accessible au plus grand nombre.

Pour postuler, il suffit d'envoyer un mail à :

adocs@univ-lr.fr en indiquant nom, prénom, domaine de recherche et titre du court-métrage (même provisoire), avant le mois d'avril de l'année en cours.

Pour visionner les films des éditions précédentes :

http://adocs.univ-lr.fr/index.php/festival/palmares

Modalités de validation d'activité :

Pour valider la formation, le doctorant doit présenter son film lors du festival organisé en octobre. Il devra ensuite soumettre une demande de validation à son référent de domaine en indiquant nom, prénom, titre de court-métrage et/ou activités, ainsi qu'une estimation des heures investies dans l'activité.

UE6	**1 à 2 journées**	***Colloque des Doctorants de 2ème année***	***Christel Lefrançois***

Organisation de la formation : colloque (rédaction d'article scientifique, présentation orale et présentation par affiche).

Dates : Mai /Juin 2025

Objectifs :

L'objectif principal est de faire mieux connaître, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université, la recherche menée par les doctorants. Il s'agit donc de communiquer sur son travail de thèse à travers :

- L'écriture d'un résumé de 2 pages. Tous les résumés sont réunis en un recueil remis le jour du colloque.
- L'élaboration d'un poster. Les posters sont exposés dans le hall de la bibliothèque universitaire.
- Une présentation orale (5 min ou format MT180 = 3 min)

Article, poster et présentation orale sont destinés aux doctorants et chercheurs de LRU, toutes disciplines confondues, mais également à un public élargi. Il s'agit donc d'un exercice de vulgarisation scientifique.

Pour qui : les doctorants de 2nde année

Modalités de validation d'activité :

La participation à ce colloque est obligatoire et fait partie de la formation. Adresser une demande de validation auprès du Directeur d'Ecole Doctorale indiquant nom, prénom, titre du travail scientifique présenté et estimation d'heures investies dans l'événement.

Des prix sont décernés

UE7	**h variable**	***Ma Thèse en 180 secondes (MT180)***	***C. Goichon, C. Lefrançois***

Organisation de la formation : concours avec une organisation dépendant du calendrier national

Dates : sélection La Rochelle (5 mars 2025), sélection régionale (avant le 16 mai 2025), finale nationale (17 juin 2025 Paris), puis internationale (automne 2025).

Objectifs :

Ce concours permet aux doctorants de présenter leur sujet de recherche en termes simples à destination du grand public. Ils ont 3 minutes, pas une seconde de plus, pour exposer leur thèse ! C'est une occasion unique pour eux de parfaire leurs aptitudes en communication et de diffuser leurs recherches dans l'espace public.

Le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours *Three minute thesis*, organisé pour la première fois en 2008 par l'Université du Queensland, en Australie. Chaque participant doit présenter, en trois minutes, un exposé clair et compréhensible pour un auditoire profane et diversifié mais néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Modalités :

Un coach vous accompagne tout le long pour préparer votre présentation. Obligation de présenter en langue française.

Pour qui : les doctorants de 1er, 2nde et 3ème année, ainsi que les jeunes docteurs ayant soutenu au cours de l'année académique 2024-25.

Modalités de validation d'activité :

La participation à ce concours et fortement conseillée car permet de mettre en pratique vos dons d'orateur /oratrice vers un public non averti mais tout en démontrant vos qualités scientifiques. Adresser une demande de validation auprès du Directeur d'Ecole Doctorale indiquant nom, prénom, titre de votre présentation, si vous avez été finaliste et estimation d'heures investies dans l'événement.

Des prix sont décernés pour chacune des étapes de sélection.

UE8	**15h**	***Programme PhD+ : viens explorer tout le potentiel de tes recherches***	**OpenCampusInnov, SATT Aquitaine :** ***Gaëlle Demellier /Amira Terfi***

Organisation de la formation : 2 journées en continu (9h00 – 18h00) dans les salles CampusInnov de la BU, 8 participants minimum

Dates : 8 et 9 avril 2025

Travail demandé et suivi : présence et participation active dans les travaux de groupes

Objectifs :

- Découvrir le monde de l'innovation et de l'entrepreneuriat
- Développer son esprit critique en adoptant une démarche entrepreneuriale sur ses recherches
- Se familiariser avec la valorisation économique et les bases du financement de la recherche
- Développer de nouvelles compétences avec de nouvelles méthodes de travail créatives
- Travailler avec d'autres doctorants en co-développement

Contenu :

Nous proposons sur deux jours une immersion dans le monde de l'innovation et de la valorisation de la recherche. Comment poser un nouveau regard sur vos travaux de recherche et envisager une valorisation dans le monde socio-économique (comment transformer vos résultats de recherche en produits ou services) ?

Nous aborderons aussi plusieurs notions d'innovation, de propriété intellectuelle et aborderons les différentes voies de valorisation de vos travaux de recherche.

Enfin, il y aura une approche du pitch et des techniques narratives et oratoires.

Ces deux jours seront ponctués d'apports de connaissances et d'atelier de mise en pratiques qui vous permettront d'acquérir de nouveaux outils et méthodes de travail (méthodes de créativité, travail en co-développement, design thinking etc.).

Ce programme est une découverte, il n'est pas nécessaire d'avoir identifier un projet pour y participer

Pour qui : doctorants – Le programme PhD+ est ouvert à tous les domaines

Le plus du module : les notions seront apportées de manière ludique et participative avec des intervenants et experts pour partager des expériences concrètes.

Modalités d'évaluation : assiduité et participation active aux ateliers

UE9	**18h**	***Challenge doctorants-entreprises***	**Julien Duranceau - Pierre Braud - LA MATIÈRE** **Gaëlle Demellier - OPENCAMPUSINNOV**

Organisation de la formation :

En présentiel dans les salles de créativité de la Bibliothèque Universitaire

Modalités d'inscription jusqu'au 4 novembre au lien suivant : https://www.eventbrite.fr/e/inscription-challenge-doctorants-entreprises-949037094497

Contact : opencampusinnov@univ-lr.fr

Dates : Du 20 au 22 novembre

Objectifs :

Au cours de ces 3 jours, les participants auront l'opportunité de découvrir et travailler sur les notions suivantes : créativité, solutions à impact, prototypage d'une solution, art du pitch, méthode de travail en co-développement.

Cet évènement a pour ambition de faire mieux connaître les compétences des doctorants dans les entreprises en donnant à voir leur capacité à produire des propositions innovantes, de permettre aux doctorants de s'ouvrir au monde de l'entreprise, de sensibiliser le public doctorant à l'esprit d'entreprendre et d'innover.

Contenu

Sur 3 jours, faire vivre une expérience inédite aux doctorants des Universités de Pau, Bordeaux, La Rochelle, en travaillant sur un défi concret apporté par une entreprise ou un porteur de projet du territoire. Les participants seront donc amenés à collaborer avec des coéquipiers, innover, expérimenter, rechercher, s'adapter pour faire émerger une solution innovante en réponse à un challenge concret sur la thématique de la **transition écologique**.

Cette exploration pendant 3 jours sera rythmée par :

- des temps de travail en groupe
- des temps d'accompagnement assurés par un coach
- des temps d'ateliers pour guider les doctorants dans la démarche

Chaque équipe aura l'occasion de défendre sa solution devant un jury d'experts

Pour qui : l'ensemble des doctorants. Toutes les spécialisations sont les bienvenues !

Le plus du module :

Découvrez de nouvelles méthodes de travail

Explorez votre potentiel de créativité

Rencontrez et travaillez en groupe avec des doctorants issus de filières différentes

Confrontez-vous au monde de l'entreprise

Passez un moment convivial !

Modalités d'évaluation : Participation (assiduité, travail, implication)

UE10	**15h**	***LaTeX rédaction de textes scientifiques***	***Benoit Simon-Bouhet***

Organisation de la formation : 2ème semestre

Dates : début janvier 2025

Objectifs :

Fournir aux participants les compétences nécessaires pour produire des documents scientifiques d'une excellente qualité typographique et qui respectent les standards en vigueur dans le milieu académique pour la rédaction de thèses, d'articles scientifiques, de rapports et de mémoires.

Pour qui : tous doctorants

Contenu :

Les contenus sont adaptés pour assurer la rédaction de textes scientifiques et de rapports dynamiques.

Modalités d'évaluation : Participation

UE11	**6 à 8 jours**	***Nouveau Chapitre de thèse (bilan compétences)***	***Frédérique Deloffre-Vye***

Organisation de la formation : 2ème semestre

Dates : avril/mai /juin 2025

Objectifs :

Le programme "Valorisation des compétences - un nouveau chapitre de la thèse" aide les doctorants en fin de thèse à faire le bilan de leurs compétences et à les valoriser.

Pour qui : exclusivement doctorants en 3ème année

Contenu :

C'est un véritable inventaire et une mise en valeur des compétences qui ont été nécessaires au bon déroulement de la thèse. Il n'a aucun caractère académique et n'entre ni dans l'évaluation de la thèse, ni dans l'obtention du diplôme.

Ce travail inclut une analyse critique du déroulement de la thèse dans une optique de projet, une identification et une mise en valeur des acquis professionnels et compétences développés pendant la thèse, illustrés par des exemples puisés dans sa préparation (cf. en annexe : "recommandations pour l'analyse et la rédaction").

L'exercice qui est proposé au doctorant s'effectue avec l'appui de son équipe d'accueil et de son directeur de thèse et avec l'accompagnement d'un mentor généralement proposé par l'école doctorale. L'ABG peut, le cas échéant, aider l'école doctorale à en identifier un. Celui-ci sera généralement un consultant en ressources humaines. Il doit être extérieur au système de recherche et avoir une bonne connaissance des pratiques de recrutement en entreprise et du contexte de l'insertion professionnelle des docteurs. Il aidera le doctorant à identifier et à valoriser les acquis de sa thèse et à élaborer le nouveau chapitre de la thèse. Tous les mentors sont formés par l'ABG. Cette analyse débouche sur une synthèse aisément compréhensible par des non -spécialistes du domaine de recherche du doctorant et exploitable par le jeune docteur pour se valoriser durant sa recherche d'emploi. Ce travail mobilise le doctorant l'équivalent d'environ 6 à 8 jours de travail essentiellement personnel.

Modalités d'évaluation : Assiduité et qualité du rapport

UE12		***RESCUE (Résilience changement climatique et union européenne)***	***Agnès MICHELOT***

Organisation de la formation : 2ème semestre 40h répartis sur 8 semaines (le détail du programme, le détail du programme (dates, intervenants...) apparaîtra sur le site dédié de RESCUE; attention dernière année de RESCUE labellisée seulement pour 3 ans par l'Union européenne).

Dates : L'enseignement aura lieu en mode hybride. Les cours, en présentiel, auront lieu du 10 janvier au 7 mars 2025, en soirée et le samedi matin afin de favoriser la participation du plus grand nombre.

Objectifs :
Une formation pluridisciplinaire qui présente de manière concrète l'action de l'Union européenne en matière de résilience dans un contexte de changement climatique:

- de mieux comprendre les risques liés au dérèglement climatique.

- de connaitre et procéder à une analyse critique des nombreuses initiatives concrètes développées par l'Union européenne dans le cadre de ses politiques climatique, environnementale, énergétique, maritime, sociale ...etc.

- de comprendre l'importance de la coopération européenne et des partenariats extérieurs pour atteindre l'objectif global de résilience face au changement climatique

- de maitriser les outils indispensables pour contribuer concrètement à la nécessaire transformation de la société

- d'offrir une formation innovante et de plus en plus recherchée par les recruteurs publics et privés au niveau local, national et européen.

Pour qui : Année de doctorat 1-3, tous les doctorants toutes disciplines

Contenu :

Le Module d'enseignement transversal « Union européenne, changement climatique et résilience » est le premier module d'enseignement européen, financé par l'Union européenne dans le cadre de l'action Jean Monnet (Programme Erasmus +) à La Rochelle Université.

L'enseignement proposé dans le cadre de ce module sur la résilience sera centré sur le contexte politique et les actions pratiques entreprises par l'Union européenne face au changement climatique, un sujet d'actualité qui se trouve au cœur des politiques européennes soutenant la transition du continent européen vers une économie respectueuse de l'environnement et apte à faire face aux enjeux climatiques à venir. Ce module répond également aux besoins de développement de nouvelles compétences requises par les nombreux acteurs économiques et sociaux de la transition écologique.

Pour le détail du programme d'enseignements : voir le site RESCUE

Le plus du module :

Ce module est labellisé par l'Union européenne, il représente un supplément au diplôme valorisable au plan international qui compte dans le parcours d'un jeune chercheur. C'est le premier module Jean Monnet obtenu pas La Rochelle Université et il n'est ouvert que pour 3 ans. Le module est dispensé par une équipe pluridisciplinaire (droit, science politique, économie, biologie, anthropologie) avec une partie des enseignements en anglais dispensés par des professeurs étrangers.

Le module permet d'avoir une ouverture sur les études européennes qui vient compléter la formation disciplinaire du doctorant. Par ailleurs l'évaluation du Module est basée sur un cas pratique qui peut être traité par un groupe d'étudiants issus de plusieurs disciplines. Les doctorants auront la possibilité de soutenir l'encadrement d'étudiants (de licence et Master) issus de plusieurs disciplines

Modalités d'évaluation : assiduité et cas pratique pluridisciplinaire

UE13	**12h**	***Approches qualitatives – L'étude de cas***	***Guillaume DELALLIEUX***

Organisation de la formation : 4 Ateliers de type séminaires de 3h. Les participants sont invités à lire les lectures proposées avant la séance, qui constitueront la base des échanges.

Dates : janvier à avril 2025

Travail demandé et suivi : Les ateliers sont fondés de façon préférentielle sur les travaux menés par les doctorants dans le cadre de leur thèse (entretien, interview, observation participante, étude de cas etc.) quel que soit leur degré d'avancement. Guides d'entretien, protocoles d'observation, analyses produites par les doctorants pourront être commentés, amendés pendant les sessions.

Objectifs :

- Faire découvrir la logique des cas à des étudiants provenant d'horizons divers

- Cerner les enjeux liés à certaines techniques d'analyse qualitative (conduite d'entretiens / observation)

Contenu : 4 ateliers de 3 h :

Séances 1 & 2 : Étude de cas – Enjeux théoriques et épistémologiques

Qu'est-ce qu'un cas ?

Lecture : Introduction – (Ragin, Becker, 1992)

Le cadrage théorique et la problématisation dans l'étude cas

Chapitre 9 & 10 (Ragin, Becker, 1992)

Langley, Ann. « What Is "This" a Case of? Generative Theorizing for Disruptive Times ». *Journal of Management Inquiry* 30, nº 3 (juillet 2021): 251-58.

Exemples à lire (1 au choix)

Greenwood, Royston, et Roy Suddaby. « Institutional Entrepreneurship In Mature Fields: The Big Five Accounting Firms ». *Academy of Management Journal* 49, nº 1 (février 2006): 27-48. https://doi.org/10/cnccst.

Khan, F R, K A Munir, et H Willmott. « A Dark Side of Institutional Entrepreneurship: Soccer Balls, Child Labour and Postcolonial Impoverishment ». *Organization Studies* 28, nº 7 (1 juillet 2007):1055-77. https://doi.org/10.1177/0170840607078114.

Séance 3 & 4 :Étude de cas - Applications pratiques

Préparation, présentation, réactions des étudiants sous forme de travail de groupe.

Les étudiants travailleront et présenteront en séance une étude de cas assignée par le professeur.

Pour qui : Tout étudiant (Gestion, SHS, science) quel que soit le degré d'avancement de ses travaux.

Le plus du module : Formation sur mesure à effectif réduit (12 participants maximum).

Modalités d'évaluation : participation active aux sessions.

Bibliographie :

Bruner, Jerome. « The Narrative Construction of Reality », s. d.
Cefaï, D., et J.A. Barnes. *L'enquête de terrain*. Collection « Recherches » (Editions La Découverte).: Série « Bibliothèque du MAUSS. » Ed. La Découverte/M.A.U.S.S., 2003.
Cornelissen, Joep P., et Mirjam D. Werner. « Putting Framing in Perspective: A Review of Framing and Frame Analysis across the Management and Organizational Literature ». *Academy of Management Annals* 8, nº 1 (janvier 2014): 181-235. https://doi.org/10.5465/19416520.2014.875669.
Greenwood, Royston, et Roy Suddaby. « Institutional Entrepreneurship In Mature Fields: The Big Five Accounting Firms ». *Academy of Management Journal* 49, nº 1 (février 2006): 27-48. https://doi.org/10/cnccst.
Hambrick, D. C. (2007). The field of management's devotion to theory: Too much of a good thing? Academy of Management Journal, 50(6), 1346–1352.
Khan, F R, K A Munir, et H Willmott. « A Dark Side of Institutional Entrepreneurship: Soccer Balls, Child Labour and Postcolonial Impoverishment ». *Organization Studies* 28, nº 7 (1 juillet 2007): 1055-77. https://doi.org/10.1177/0170840607078114.
Langley, Ann. « What Is "This" a Case of? Generative Theorizing for Disruptive Times ». *Journal of Management Inquiry* 30, nº 3 (juillet 2021): 251-58.
Ragin, C.C., et H.S. Becker. *What Is a Case?: Exploring the Foundations of Social Inquiry*. What is a Case?: Exploring the Foundations of Social Inquiry. Cambridge University Press, 1992.
Rancière, J. *Les bords de la fiction*. Editions du Seuil, 2017. https://books.google.fr/books?id=dSMzDwAAQBAJ.
Seidl, David, et Richard Whittington. « How Crisis Reveals the Structures of Practices ». *Journal of Management Studies* 58, nº 1 (janvier 2021): 240-44. https://doi.org/10.1111/joms.12650
Van De Ven, Andrew H. « Nothing Is Quite So Practical as a Good Theory ». *Academy of Management Review* 14, nº 4 (octobre 1989): 486-89. https://doi.org/10.5465/amr.1989.4308370.

UE14	**15h**	***European Funding : understanding the context and identifying opportunities***	Lucie Vaucel, head of the project development support office, La Rochelle Université and EU-CONEXUS + other relevant experts

Organisation de la formation : Training over 2 separate days (9.00-12.30 am – 1.30-5.00 pm).

⇨ Conditions of a minimum of 5 people.
⇨ Training conducted in English.

In the medium term: training included into the EU-CONEXUS doctoral programme

Dates : December 2024 & February 2025 (to be confirmed)

Objectifs : The training aims at introducing PhD students to European funding. They will get a better understanding of the objectives and opportunities related to these projects.

It should help them getting ready to apply for and/or contribute to European funding applications, preparing them for the next steps of their research career after the completion of their thesis.

Pour qui : The training is meant for students who are absolute beginners in this area. It is open to R1: First Stage Researchers (up to the point of PhD) only with a target on second & third year of PhD.

Compétences visées :

Being able to navigate the jungle of European funding

Being able to identify relevant calls and understand them

Knowing the appropriate language used in EU fundings

Getting a first idea of what is expected in a Horizon Europe proposal (evaluation criteria and transversal aspects)

Learning about MSCA Postdoctoral Fellowships

Contenu & programme

The training will use different methods: presentations, exercises, group work and testimonies from successful applicants and/or experts.

<u>Day 1:</u>

Introduction to Research funding at a European level

Identifying and understanding a European call

Brainwalk Exercice: EU vocabulary

Introduction to MSCA programmes, especially MSCA Postdoctoral Fellowships

<u>Day 2:</u>

Preparing a proposal: introduction to budget, consortia and evaluation criteria (excellence, impact and implementation)

Introduction to the importance of transversal aspects (communication, dissemination, exploitation (IPR), open science and data management plans, ethics and scientific integrity, HRS4R principles)

How to manage a EU project (administrative / budget implementation)

Group work: case study of an MSCA PF proposal

Modalités d'évaluation :

- Active participation over the 2 days
- Group work

UE15	**15 h**	***Recherche documentaire spécialisée***	***Carine LAVIGNE***

Organisation de la formation : Module de 15h composé de séances d'1h30 (2 sessions au choix sur le 2ème semestre) – Salle verte à la bibliothèque universitaire.

Dates : Session 1 : 2 au 7 février 2025 (9h30-13h)
Session 2 : 14 au 16 avril 2025 (sur 2 jours et demi)

Objectifs :

Permettre aux doctorants de :

- S'approprier la méthodologie et les outils de la recherche documentaire
- Optimiser leurs recherches documentaires (construire une veille documentaire, gérer ses références bibliographiques)
- Comprendre les principes du droit d'auteur appliqué à la thèse et à la publication scientifique
- Saisir les enjeux de la science ouverte
- Connaître l'environnement de la publication scientifique en open access
- Saisir les enjeux liés à la gestion des données de la recherche

Contenu :

- Méthodologie de la recherche documentaire
- Focus sur une base bibliométrique : Scopus
- Outils de veille documentaire (Flux RSS, alertes, agrégateurs)
- Gestion de références bibliographiques (Zotero)
- Notions de droit d'auteur pour travaux académiques
- Publication en open access
- Identité numérique du jeune chercheur
- Notions de gestion des données de la recherche
- Libérez la science ! : jeu sérieux

Modalités d'évaluation : Assiduité

UE 16	**15 h**	***Formation à la pédagogie universitaire***	***Ana-Maria Constantin***

Organisation: Module composé de cinq ateliers de 3h **Dates :** à définir

Objectifs : Accompagner les doctorantes et doctorants de l'Université dans leur développement professionnel sur les questions qui ont trait à l'enseignement-apprentissage. Sur la base d'une formation à trois niveaux de développement, le module « Pédagogie Universitaire » s'inscrit dans un parcours de 1er niveau correspondant au développement : de savoirs généraux et factuels de base et d'aptitudes pour concevoir et animer des cours, en utilisant des outils numériques mis à disposition.

Pour qui : Doctorantes et doctorants assurant des missions d'enseignement ; Doctorantes et doctorants ayant, à terme, un projet professionnel d'enseignement (enseignant-chercheur etc.)

Compétences visées

- S'adapter à son environnement
  - Comprendre l'organisation des systèmes éducatifs et de recherche français et européens ainsi que le fonctionnement d'un EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel).
  - Situer ses missions, son rôle et le périmètre de ses responsabilités dans cette organisation, pour s'adapter et prendre des initiatives.
  - Comprendre les évolutions des publics étudiants, leurs attentes et leurs besoins.
- Concevoir des enseignements qui favorisent l'apprentissage de chacun
  - Définir, les objectifs du module ou du cursus de formation, en termes de connaissances et de compétences.
  - Prendre en compte dans son enseignement : les avancées les plus récentes du champ disciplinaire ; la diversité, les acquis et besoins des publics ciblés ; une pluralité d'approches et d'outils pédagogiques ; les espaces physiques et virtuels d'apprentissage.
  - Imaginer et planifier les activités et séquences d'apprentissage, les critères et méthodes d'évaluation (formative et certificative) en respectant la cohérence entre objectifs, méthodes pédagogiques et évaluations.
  - Structurer le contenu de l'enseignement et concevoir des ressources adaptées, dans certains cas à l'aide de supports numériques
- Encadrer les activités d'apprentissage
  - ✓ Motiver, entraîner, impliquer les apprenants au sein de groupes de tailles variables.
  - ✓ Favoriser les interactions et le travail collaboratif (entre apprenants, et entre apprenants et enseignants).
  - ✓ Accompagner les apprentissages et permettre un positionnement régulier par rapport aux attendus.
  - ✓ Affirmer son autorité et communiquer ses exigences.
  - ✓ Gérer le temps et les aléas
- Evaluer les acquis d'apprentissage
  - ✓ Diversifier les méthodes d'évaluation et favoriser l'apprentissage en privilégiant des évaluations formatives régulières.
  - ✓ Prendre en compte dans sa pratique les limites et biais possibles des méthodes d'évaluation (docimologie).
  - ✓ Élaborer une analyse des résultats d'évaluation pour diagnostiquer les difficultés rencontrées et le cas échéant proposer une évolution de la formation.
  - ✓ Communiquer les résultats des évaluations, en les commentant.

Modalités d'évaluation : Assiduité, travail et implication dans les activités proposées

Contenu : Les 5 ateliers sont interdépendants : chacun apporte des pré-requis pour les autres séquences. Ils sont organisés autour d'apports théoriques, articulés à des activités de mise en pratique, de collaboration et d'échanges entre les participant·es.

Programme :

Atelier 1 - Qu'est-ce que la pédagogie universitaire ? (3h) Atelier 2 - Construire son cours (3h)

Atelier 3 - Animer son cours (3h) Atelier 4 - Evaluer son cours (3h)

Atelier 5 - Les espaces d'apprentissage (3h)

9. Participer à une formation

Vous trouvez une formation qui vous intéresse

Elle est proposée dans le catalogue des formations de l 'ED

OUI, pré-inscrivez-vous via ADUM
Voir p 2

NON, contactez votre référent.e de domaine en lui donnant les détails de la formation

Il vous informera si la formation peut être validée par l'ED

SI OUI, vous pouvez solliciter une demande financière auprès de l'ED.
Voir p3

SI NON, Vous pouvez faire la formation, mais elle ne sera pas comptée parmi les 90h de formation à réaliser, L'ED ne la soutiendra pas financièrement.

P2- Vous souhaitez bénéficier d'une formation proposée dans le catalogue de l'ED.

Pré-inscrivez-vous via ADUM

Le nombre d'inscrits est suffisant → NON, la formation ne sera donc pas ouverte pour l'année académique en cours et vous serez prévenus.

OUI, la formation sera ouverte.
Les dates, horaires et salles vous seront communiquées.

Vos disponibilités n'ont pas changé

Le 1er jour de la formation :
- Présentez-vous dans la salle indiquée
- Connectez-vous si la formation se déroule en visioconférence

Vos disponibilités ont changé

Vous devez le signaler au plus tôt à: ecole-doctorale@univ-lr.fr

Vous n'avez pas prévenu l'ED.

Vous ne serez pas éligibles auprès de l'ED pour les aides de financement aux formations hors catalogue.

A la suite de la formation, vous remplissez le questionnaire d'évaluation sur ADUM

OUI

Formation validée par votre référent de domaine

NON → Mise en attente de la validation tant que le questionnaire n'est pas rempli.

P3- Vous avez identifié une formation hors catalogue et avez vérifié auprès de votre référent de domaine que cette formation était validable par l'ED

Vous pouvez solliciter une aide financière auprès de l'ED.

Remplissez le formulaire dédié et l'envoyer à ecole-doctorale@univ-lr.fr → Si avis défavorable, adressez-vous:
- au gestionnaire de votre laboratoire pour la totalité du financement (avec accord de la direction de thèse).

Si avis favorable, adressez-vous:
- à claire.bockstaele@univ-lr.fr pour la partie financée par l'ED,
- au gestionnaire de votre laboratoire pour la partie non-subventionnée par l'ED (avec accord de la direction de thèse).

Une fois la formation effectuée, vous devez déposer l'attestation sur ADUM pour validation par le référent de domaine.

10. Soutenance de thèse

Le président de l'université autorise la soutenance de la thèse après avis du directeur d'Ecole Doctorale sur proposition du directeur de thèse.

11. « Événements pour les doctorants »

- **Réunion de rentrée des doctorants**

Organisée en début d'année académique, cette réunion est un moment de convivialité et d'intégration des nouveaux doctorants. Elle a pour but d'apporter des informations générales sur l'école doctorale et sur l'organisation de la formation doctorale. Les différents services que La Rochelle Université propose à ses doctorants sont également présentés.

- **Concours « Ma thèse en 180 secondes »**

Ce concours permet au doctorant de présenter son sujet de recherche en termes simples à destination du grand public. Il a 180 secondes, pas une de plus, pour exposer son sujet de thèse ! C'est une occasion unique de parfaire ses aptitudes en communication et de diffuser ses recherches devant un public. Les lauréats participent à une finale régionale, puis nationale et enfin, internationale (en langue française). Avant la présentation, une formation individuelle des candidats par un comédien professionnel est proposée. La présentation a lieu en mars-avril selon le calendrier national.

Des prix sont décernés aux meilleurs exposés.

- **Colloque des doctorants de 2ème année.**

La **participation** à ce colloque est **obligatoire** et fait partie de la formation. Il a lieu en mai/juin. L'objectif principal est de faire mieux connaître, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université, la recherche menée par les doctorants. Il s'agit donc de communiquer sur son travail de thèse (vulgarisation scientifique) à travers :

- l'écriture d'un résumé de 2 pages (tous les résumés sont réunis dans un livret)
- l'élaboration d'un poster (les posters sont exposés dans le hall de la bibliothèque universitaire et/ou sur le site du colloque)
- une présentation orale (succincte, de 5 minutes ou mode « Ma thèse en 180 secondes », 3 minutes)

Des prix sont décernés aux meilleurs posters et communications.

- **Cérémonie de remise des diplômes de docteurs.**

A travers cette manifestation, La Rochelle Université vise d'une part, à honorer ses nouveaux docteurs et, d'autre part, à faire mieux connaître et valoriser la formation par et pour la recherche. Cette cérémonie se déroule sous l'égide d'un parrain ou d'une marraine, en présence de représentants de la direction de l'université, des directeurs et directeurs adjoints de l'école doctorale, des directeurs de thèse, de personnalités extérieures et des membres des familles et amis des diplômés.

12. Associations d'intérêt pour les doctorants

ADOCS (Association des Doctorants et jeunes docteurs de La Rochelle Université)

Contact https://adocs.univ-lr.fr/ et adocs@univ-lr.fr

L'association favorise les rencontres et les échanges entre les doctorants de différentes disciplines autour de projets culturels et d'animations. De nombreuses soirées et sorties culturelles ou sportives sont organisées tout au long de l'année.

Plusieurs projets de culture scientifique ont été ou sont encore portés par l'ADocs, à destination du grand public et des scolaires. Parmi ceux-ci, le Festival du film [pas trop] scientifique, événement inédit en France à l'époque de sa création par l'ADocs en 1999 !

Enfin, l'ADocs c'est aussi un réseau d'anciens docteurs de La Rochelle Université et une volonté de créer un lien fort avec le monde socio-économique : innovation, gestion de projet rigueur et gestion des délais, autant de mots-clés communs aux entreprises et aux docteurs !

L'adhésion à l'ADocs est possible pour tout doctorant ou docteur en CDD à La Rochelle Université. Elle s'effectue en s'acquittant d'une cotisation annuelle, dont le montant est fixé par le Bureau. L'adhésion est de 10 euros en 2024-25. Pour y adhérer, il suffit de verser cette somme à un membre du Bureau. Il est toujours possible de s'inscrire directement lors d'un événement.

Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)

Contact www.afev.org

L'Afev est une association dont la volonté est de lutter contre les inégalités et la relégation dans les quartiers populaires en France, en créant, à côté des politiques publiques, des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes en général et pour les étudiants en particulier. L'Afev est le premier réseau d'intervention d'étudiants dans les quartiers populaires. Elle réalise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public : Journée du Refus de l'Échec Scolaire, Observatoire de la Jeunesse Solidaire, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités, Forum Européen des Jeunes Engagés, Lab'Afev, Blog ZEP...

13. Les services autour du doctorant

La « BU » (Bibliothèque universitaire)

Contact : 1 parvis Fernand Braudel 17000 La Rochelle 05-46-45-39-69 bu_peb@univ-lr.fr
Vous trouverez toutes les informations sur le site : https://bu.univ-larochelle.fr/ L'emprunt de documents nécessite l'inscription à la bibliothèque, sur présentation de la carte d'étudiant.

Prêt entre bibliothèques (PEB) : Service payant, qui permet d'emprunter ailleurs les documents qui ne se trouvent pas à bibliothèque de La Rochelle. Les frais sont pris en charge par le laboratoire, avec son accord.
Documentation électronique : englobe tous les documents consultables en ligne (revues, livres, encyclopédies...) et les bases de données bibliographiques.
Accès à distance : à partir de l'ENT, rubrique [Documentation] > Doc. Électronique.

La Culture

Contact : Espace Culture Maison de l'étudiant, 3, passage Jacqueline de Romilly 17000 La Rochelle, 05-16-49 -67-76 culture@univ-lr.fr

L'Espace Culture-Maison de l'étudiant propose des ateliers artistiques et culturels, théâtre, écriture de plateau, photographie argentique, astronomie, chorale, électropop

...plusieurs ateliers hebdomadaires, les week-ends ou tous les 15 jours, dirigés par des intervenants et artistes professionnels qui donnent lieu à des productions publiques, notamment pendant le festival annuel printanier « Les étudiants à l'affiche ». Inscriptions gratuites à la Maison de l'étudiant ou lors de la rentrée culturelle et associative.

- Super Pass' Étudiant : GRATUIT, il est à retirer à la Maison de l'étudiant et permet de découvrir plus de 300 spectacles, expositions, concerts, films dans tous les lieux culturels partenaires, à des tarifs très préférentiels. Sciences et culture : La Rochelle Université propose des actions de diffusion et de valorisation de la culture scientifique dont l'objectif est de construire des passerelles entre la science et les citoyens mais aussi de valoriser les filières scientifiques. La Rochelle Université coordonne notamment la Fête de la Science, en octobre de chaque année.
- Engagement étudiant, vie associative et aide aux projets : La Maison de l'Étudiant renseigne sur l'actualité culturelle de la ville et de l'université mais aussi sur la vie étudiante et associative.
- Agenda culturel : l'Agenda culturel de l'Université fait la part belle aux événements artistiques, culturels et scientifiques (projections, rencontres, spectacles). Ces événements sont organisés en lien avec les acteurs culturels du territoire (structures, festivals locaux et régionaux, etc.) en adéquation avec la formation et la recherche universitaires. Entrée libre et gratuite.

Direction orientation insertion

Contact : 2, passage Jacqueline de Romilly, 17000 La Rochelle 05-46-45-26-77
orientation@univ-lr.fr

Ce service vous accompagne au quotidien sur les différentes questions relatives à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat. Des conseillers en Orientation, Insertion et Formation Continue y sont à votre disposition tous les jours pour vous rencontrer, vous informer et vous accompagner sur :

-les différents parcours de formation dans l'hexagone, en Europe et à l'international et les passerelles possibles entre diplômes et établissements du supérieur,
-les modalités (interventions, ateliers, enseignements) mises en place pour faciliter votre entrée dans la vie professionnelle …
-la création d'activité,
-les dispositifs permettant la validation des acquis de l'expérience et la formation tout au long de la vie.

Direction des pédagogies innovantes

Contact 44 Avenue Albert Einstein
17000 La Rochelle, 05-46-45-72-74
nolwenn.quere@univ-lr.fr

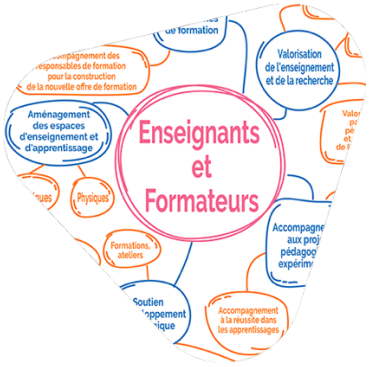

La Direction des Pédagogies Innovantes est le service universitaire de pédagogie de La Rochelle Université. La DPI accompagne les acteurs et actrices de l'institution dans le développement et la diversification des pratiques d'enseignement et d'apprentissage, en prenant appui sur la recherche dans le domaine. La DPI participe également à valoriser le patrimoine pédagogique et scientifique de l'établissement.

Le Service d'Hygiène et Sécurité

Contact Technoforum, 05-46-45-72-12

La sécurité de tous est l'affaire de chacun d'entre nous. En arrivant à l'université, la prévention des risques professionnels doit être une préoccupation intégrée à toutes vos activités. Différentes structures dédiées à la prévention existent pour vous aider dans cette démarche collective. hygiene-securite@univ-lr.fr

Tout doctorant doit s'informer, auprès de son responsable de service et/ou de son encadrant direct, des bonnes pratiques de travail, des règles de sécurité et des dispositions à prendre en cas d'accident ou de sinistre. Vous pouvez vous adresser à tout moment à l'assistant de prévention de votre unité de recherche.
En particulier, prenez connaissance des consignes générales d'urgences médicales, des consignes générales et particulières en cas d'incendie et repérez à l'avance les chemins d'évacuation et l'emplacement des issues de secours.
Des formations générales de sécurité (manipulation d'extincteurs, gestes et postures, travail sur écran, etc.) sont organisées par le service HSE au cours de l'année. Vous êtes invité(e) à y participer.
De plus, en fonction de vos activités, vous serez peut-être amené(e) à suivre des formations de sécurité spécifiques et obligatoires (risques chimiques, risques biologiques, habilitation électrique, etc.). Contactez l'assistant de prévention de votre service ou le service HSE pour préciser vos obligations en la matière.

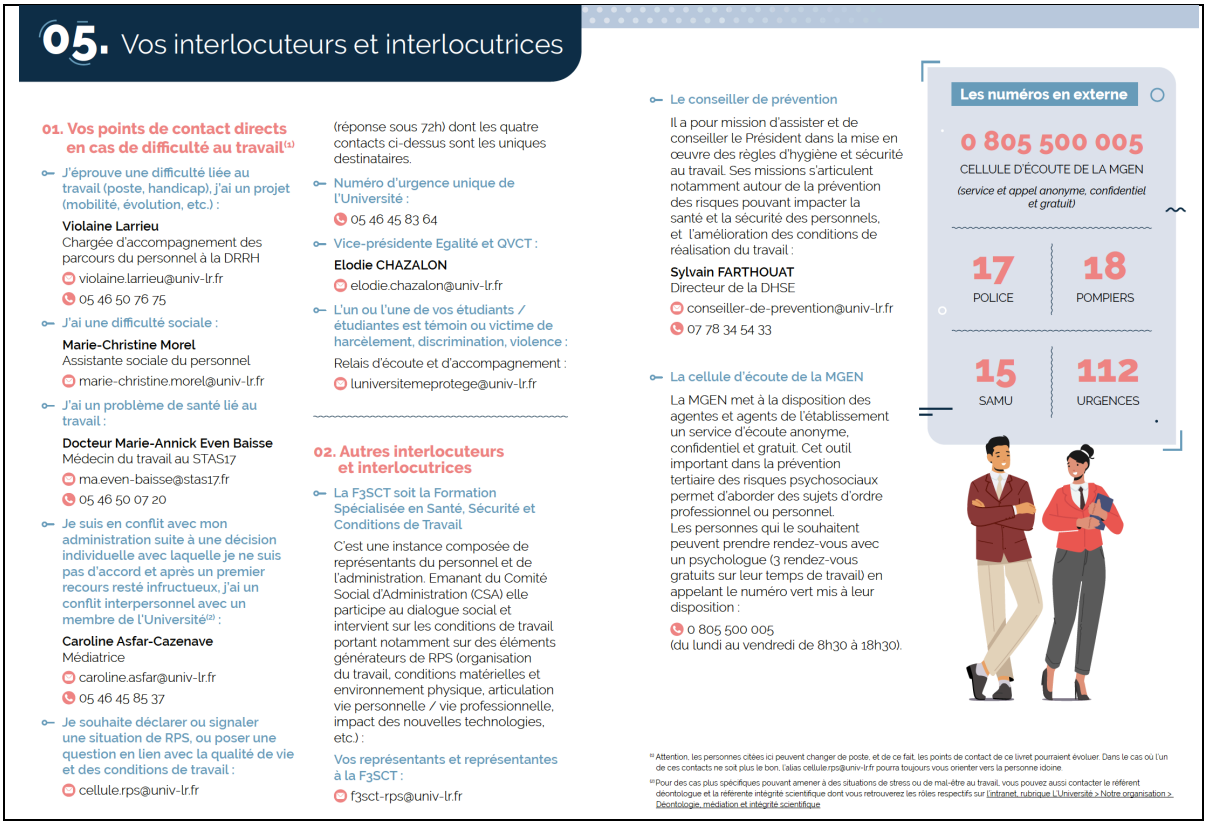

05. Vos interlocuteurs et interlocutrices

01. Vos points de contact directs en cas de difficulté au travail[1]

- J'éprouve une difficulté liée au travail (poste, handicap), j'ai un projet (mobilité, évolution, etc.) :
  Violaine Larrieu
  Chargée d'accompagnement des parcours du personnel à la DRRH
  violaine.larrieu@univ-lr.fr
  05 46 50 76 75
- J'ai une difficulté sociale :
  Marie-Christine Morel
  Assistante sociale du personnel
  marie-christine.morel@univ-lr.fr
- J'ai un problème de santé lié au travail :
  Docteur Marie-Annick Even Baisse
  Médecin du travail au STAS17
  ma.even-baisse@stas17.fr
  05 46 50 07 20
- Je suis en conflit avec mon administration suite à une décision individuelle avec laquelle je ne suis pas d'accord et après un premier recours resté infructueux, j'ai un conflit interpersonnel avec un membre de l'Université[2] :
  Caroline Asfar-Cazenave
  Médiatrice
  caroline.asfar@univ-lr.fr
  05 46 45 85 37
- Je souhaite déclarer ou signaler une situation de RPS, ou poser une question en lien avec la qualité de vie et des conditions de travail :
  cellule.rps@univ-lr.fr

(réponse sous 72h) dont les quatre contacts ci-dessus sont les uniques destinataires.

- Numéro d'urgence unique de l'Université :
  05 46 45 83 64
- Vice-présidente Egalité et QVCT :
  Elodie CHAZALON
  elodie.chazalon@univ-lr.fr
- L'un ou l'une de vos étudiants / étudiantes est témoin ou victime de harcèlement, discrimination, violence :
  Relais d'écoute et d'accompagnement :
  luniversitemeprotege@univ-lr.fr

02. Autres interlocuteurs et interlocutrices

- La F3SCT soit la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail
  C'est une instance composée de représentants du personnel et de l'administration. Emanant du Comité Social d'Administration (CSA) elle participe au dialogue social et intervient sur les conditions de travail portant notamment sur des éléments générateurs de RPS (organisation du travail, conditions matérielles et environnement physique, articulation vie personnelle / vie professionnelle, impact des nouvelles technologies, etc.) :
  Vos représentants et représentantes à la F3SCT :
  f3sct-rps@univ-lr.fr
- Le conseiller de prévention
  Il a pour mission d'assister et de conseiller le Président dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et sécurité au travail. Ses missions s'articulent notamment autour de la prévention des risques pouvant impacter la santé et la sécurité des personnels, et l'amélioration des conditions de réalisation du travail :
  Sylvain FARTHOUAT
  Directeur de la DHSE
  conseiller-de-prevention@univ-lr.fr
  07 78 34 54 33
- La cellule d'écoute de la MGEN
  La MGEN met à la disposition des agentes et agents de l'établissement un service d'écoute anonyme, confidentiel et gratuit. Cet outil important dans la prévention tertiaire des risques psychosociaux permet d'aborder des sujets d'ordre professionnel ou personnel.
  Les personnes qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous avec un psychologue (3 rendez-vous gratuits sur leur temps de travail) en appelant le numéro vert mis à leur disposition :
  0 805 500 005
  (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30).

Les numéros en externe
0 805 500 005
CELLULE D'ÉCOUTE DE LA MGEN
(service et appel anonyme, confidentiel et gratuit)
17 POLICE
18 POMPIERS
15 SAMU
112 URGENCES

[1] Attention, les personnes citées ici peuvent changer de poste, et de ce fait, les points de contact de ce livret pourraient évoluer. Dans le cas où l'un de ces contacts ne soit plus le bon, l'alias cellule.rps@univ-lr.fr pourra toujours vous orienter vers la personne idoine.

[2] Pour des cas plus spécifiques pouvant amener à des situations de stress ou de mal-être au travail, vous pouvez aussi contacter le référent déontologue et la référente intégrité scientifique dont vous retrouverez les rôles respectifs sur l'intranet, rubrique L'Université > Notre organisation > Déontologie, médiation et intégrité scientifique

Le Service de santé universitaire (SDSU)

Contact : 44, avenue Albert Einstein – 17000 La Rochelle 05-46-45-84-46 secretariat-sdsu@univ-lr.fr

https://www.univ-larochelle.fr/vie-etudiante/social-et-sante/service-social-de-sante/

Une équipe au service et à l'écoute des doctorants composée de : deux médecins, deux infirmières, deux psychologues cliniciens, deux assistantes sociales et une secrétaire.

- Service de Santé : Bilans infirmiers de prévention, soins, vaccinations, accueil pour RV médical, conseils,
- Consultations de médecine générale : soins, entretien d'écoute, nutrition, certificats accompagnement médical pour les départs à l'étranger (conseils, prescriptions, vaccinations)…
- Consultations de planification (gynécologie, contraception).
- Accueil des étudiants qui présentent un handicap (aménagement des études, et examens…)
- Aide et suivi psychologique individuel.
- Service Social Etudiants : Informations sur les droits des étudiants, financements, écoute, aide et conseil, orientation vers les structures adaptées (CAF, CROUS …).

La Direction des Relations Internationales Europe et Francophonie (DRIEF)

Contact : 1 parvis Fernand Braudel (bât. LLASH) – 17000 La Rochelle 05-46-45-91-14 drief@univ-lr.fr

- La Rochelle Université encourage la mobilité étudiante, les accords de coopération et les collaborations entre laboratoires de recherche. Le service des relations internationales met en œuvre la politique de l'Établissement en matière de relations internationales : il apporte un soutien à tous ceux, étudiants et enseignants, qui œuvrent au dynamisme international de La Rochelle Université.
- Ce soutien peut prendre plusieurs formes : un accompagnement administratif, des aides financières à la mobilité, une préparation linguistique.
- Le programme ERASMUS+ favorise les échanges en Europe, et se décline en séjours d'études et stages en entreprise ;
- La Rochelle Université affiche des zones de partenariat privilégiées : La zone Asie-Pacifique, spécificité et richesse de La Rochelle Université, L'Europe (Espace Européen de l'Education et de la Formation) Le continent américain (Amérique du Nord, du Sud et Amérique centrale) et tout particulièrement le Brésil.
- Seuls les projets de mobilité qui entrent dans un cadre conventionné entre La Rochelle Université et l'université partenaire sont susceptibles de bénéficier d'une aide financière. Les conventions portent mention des flux selon le niveau d'études, et intègrent le niveau Doctorat.

Le « SUAPSE » (Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et d'Expression)

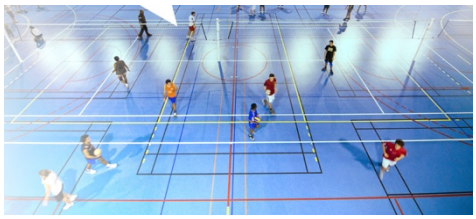

Contact : Gymnase Bongraine, Boulevard de la République, 17440 AYTRE, tel : 05 46 45 18

www.suapse.univ-lr.fr

Le Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression est un service commun de l'université. Il organise et gère un éventail très diversifié d'activités physiques, sportives et d'expression. En loisir, ou sous forme de compétition ou de pratique évaluées, vous trouverez, nous l'espérons, de quoi compléter et remplir votre vie d'étudiant …

14. Votre nouveau statut

En rentrant en thèse, vous entrez dans la fonction publique. Ainsi, c'est désormais de la MGEN dont dépendra la gestion du régime obligatoire, comme pour tout agent de l'enseignement du supérieur (fonctionnaires et contractuels).

Vous avez par ailleurs la possibilité d'être affiliés à la Casden.

La Rochelle Université

D'ici on voit + loin !

La Rochelle Université

univ-larochelle.fr